

n°35

Date de publication
6 décembre 2018

Grandes cultures



À retenir cette semaine



- **Colza**

- **Etat des colzas** : les colzas du réseau d'observation sont globalement bien développés, majoritairement à 10 feuilles et avec une croissance satisfaisante à 1,7 kg de biomasse aérienne /m². A noter qu'une part importante des surfaces n'a pas pu être semée ou bien a déjà été retournée du fait des conditions d'implantation extrêmement séchantes.
- **Grosses altises larves** : la pression tend à s'intensifier. Le risque reste globalement faible à modéré, avec quelques parcelles plus sévèrement touchées. La vigilance s'impose.
- **Charançon du Bourgeon terminal** : vol terminé.

Cette analyse marque la fin des suivis hebdomadaires jusqu'à la reprise de végétation.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Réseau 2018-2019

18 parcelles observées au cours des deux dernières semaines parmi les 21 parcelles qui composent le réseau.

Stades des colzas

Plus de 75% des parcelles atteignent ou dépassent 10 feuilles. On note 2 parcelles légèrement plus tardives comprises entre 7 et 8 feuilles.

Les biomasses réalisées sur 8 parcelles sont comprises entre 0,65 kg/m² et 3,5 kg/m². Une seule parcelle est inférieure à 1 kg/m². La biomasse moyenne est de 1.7 kg/m², ce qui témoigne d'une croissance globalement élevée.

Ravageurs

- **Altises d'hiver ou grosses altises / larves**

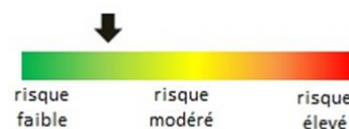
Reconnaissance : selon leur stade de développement, les larves d'altises mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques et une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure dont la couleur évolue du noir au début du 1er stade au brun foncé en fin de développement (3eme stade).

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations : au cours des deux dernières semaines, 11 parcelles ont fait l'objet d'un suivi vis-à-vis des larves de grosses altises. 8 parcelles signalent la présence de larves d'altises. 6 parcelles signalent des pressions faibles à modérées avec de 1 à 2 larves par plante et 10 à 40% de plantes touchées. 2 parcelles dépassent le seuil de risque avec 3,5 et 4,5 larves par plante.

Analyse du risque : la pression larvaire a bien évolué au cours de ces deux dernières semaines, avec une majorité de parcelles signalant les larves d'altises, et 2 parcelles dépassant le seuil indicatif de risque. Le risque reste faible à modéré de manière générale. La pression observée sur certaines parcelles doit conduire à faire une observation sur chaque parcelle de la région de façon à évaluer le risque. Pour la majorité des parcelles où le risque est encore faible, une observation par la méthode berlèse (présentée en annexe) fin décembre ou début janvier sera nécessaire.



• Charançon du bourgeon terminal

Reconnaissance

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Taches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rousses.



Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible.

Observation : 1 parcelle sur 9 capture du CBT cette semaine, et 4 parcelles sur 15 en capturaient la semaine dernière. Ces captures étaient toutes comprises entre 1 et 2 insectes par plante.

Analyse du risque : le vol de CBT est terminé.

Annexe 1 : Protocole Berlèse pour l'observation de la présence de larves d'altises dans les plantes de colza



Matériel :

- Kit « Berlèse » (Support-Entonnoir-Grillage-Petit Pot) ou autre système similaire (cuvette jaune-grillage par exemple cf. photos)
- Eau savonneuse ou Eau alcoolisée (50% d'eau - 50% d'alcool modifié)

Mode opératoire :

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 * 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

Démonstration en image [ici](#) (ctrl+clic):

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Cécile Bois (CRA AURA) cecile.bois@aura.chambagri.fr, 04 73 28 78 34.

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

